

L'ADOPTION DE MODES DE VIE ET LA CRÉATION D'ENVIRONNEMENTS SAINS ET SÉCURITAIRES

L'état de santé et la qualité de vie des individus se façonnent selon leurs conditions et leurs modes de vie, qui sont grandement influencés par les environnements dans lesquels ils évoluent. Des environnements sains et sécuritaires permettent ainsi d'agir en amont de plusieurs problèmes de santé évitables et de favoriser un développement à son plein potentiel. On entend par des environnements sains et sécuritaires des environnements physique, économique, politique et socioculturel qui présentent des caractéristiques propices à l'amélioration et au maintien de la santé globale, dans les sphères physique, mentale et psychosociale, et qui rendent les choix favorables à la santé plus faciles et plus accessibles. L'état de situation sur la santé des Lavallois ainsi que les services offerts par le CISSS de Laval au cours des prochaines années sont présentés ci-après.

36

ÉTAT DE SITUATION

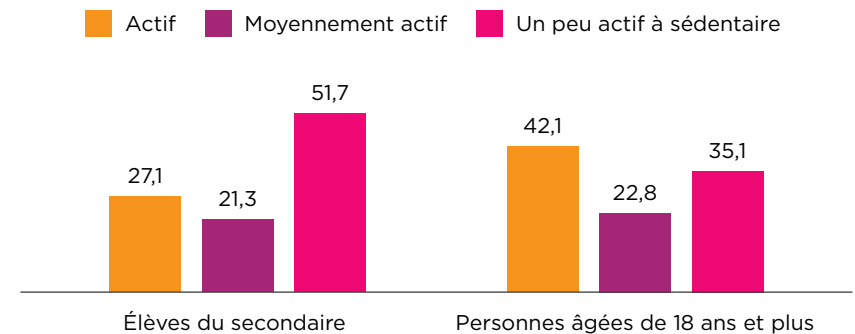
SAINES HABITUDES DE VIE ET COMPORTEMENTS FAVORABLES À LA SANTÉ

Des choix et des environnements sains à favoriser

Activité physique de loisirs et de transport

Le tiers des adultes³⁵ (35,1 %) sont un peu actifs ou sédentaires dans leurs activités de loisirs et de transport. Au secondaire, c'est le cas de plus de la moitié des jeunes (51,7 %).

Répartition (%) des élèves du secondaire (2010-2011) et des adultes (2013-2014) selon leur niveau d'activité physique de loisirs et de transport, Laval



Note : Les critères établis pour définir chacun des niveaux d'activité physique ne sont pas les mêmes pour les adultes et pour les jeunes.

Sources : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011; Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

À la Commission scolaire de Laval*

Un peu plus du quart (28,0 %) des élèves de cinquième année du primaire à la deuxième année du secondaire se déplacent à l'école de façon active.

De plus, les deux tiers (66,0 %) des filles et plus des trois quarts (78,0 %) des garçons passent habituellement plus de deux heures par jour devant un écran.

³⁵ Personnes âgées de 18 ans et plus.

* Québec en Forme, Portrait de l'activité physique et de l'alimentation des jeunes de la Commission scolaire de Laval. Collecte de données auprès des jeunes / Activité physique / Alimentation. Rapport pour votre Commission scolaire (2012-2013), 2014.

Alimentation

La moitié des adultes (49,9 %) consomment des fruits et légumes moins de cinq fois par jour. Les femmes sont moins nombreuses à rapporter une consommation insuffisante de fruits et légumes (38,7 % comparativement à 62,0 % chez les hommes)³⁶.

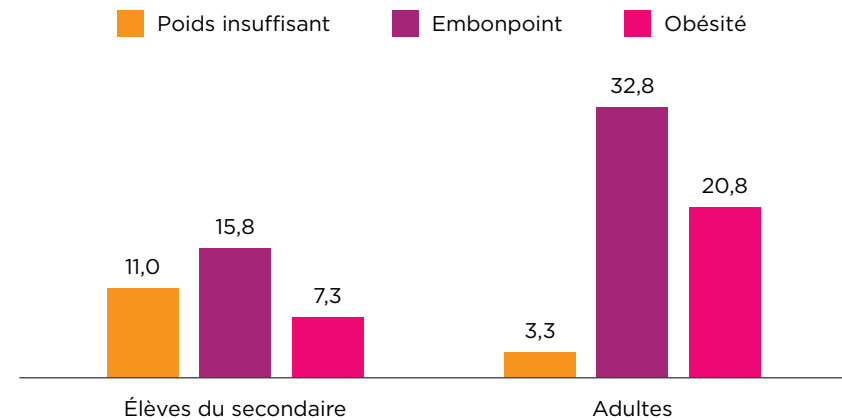
Près de la moitié des jeunes du secondaire (48,6 %) consomment moins de cinq portions de fruits et légumes par jour et plus des deux tiers (67,2 %) n'atteignent pas les recommandations du Guide alimentaire canadien^{37,38}.

Plus du quart des jeunes du secondaire (26,0 %) consomment de la malbouffe dans un restaurant ou un casse-croûte deux fois ou plus durant la semaine d'école³⁹.

Statut pondéral et image corporelle

Plus de la moitié des adultes sont en surpoids⁴⁰ (53,6 %) et un sur cinq souffre d'obésité (20,8 %). La proportion de Lavallois obèses est en hausse constante; en 2003, elle était de 14,0 %. Au secondaire, plus d'un élève sur dix (11,0 %) a un poids insuffisant, tandis que près du quart (23,1 %) des élèves sont en surpoids.

Prévalence⁴¹ (%) de l'insuffisance de poids et du surpoids parmi les élèves du secondaire (2010-2011) et les adultes (2013-2014), Laval



Sources : Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011; Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

Chez les jeunes lavallois au secondaire, en 2010-2011

Un élève sur deux (52,7 %) se dit satisfait de son image corporelle, tandis que 29,9 % désirent avoir une silhouette plus mince et 17,8 % souhaitent en avoir une plus massive.

Plus d'un élève sur quatre (26,6 %) essaie de perdre du poids :

- chez ceux ayant un surplus de poids, c'est près d'un sur deux (46,5 %);
- chez ceux ayant un poids normal, c'est plus d'un sur cinq (22,5 %).

³⁶ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

³⁷ Bien manger avec le Guide alimentaire canadien recommande que les jeunes de 9 à 13 ans (filles et garçons) consomment au moins six portions de légumes et de fruits par jour et que les jeunes de 14 à 18 ans en consomment au moins sept portions par jour pour les filles et huit portions par jour pour les garçons.

³⁸ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011.

³⁹ Ibid.

⁴⁰ Le surpoids correspond à un indice de masse corporelle (IMC) — (poids [kg]/taille [m²]) — de plus de 25, tandis que l'obésité correspond à un IMC de plus de 30.

⁴¹ La prévalence correspond au nombre de personnes vivant avec une maladie à un moment donné, rapporté à la population totale.

Tabagisme

Plus d'un adulte sur cinq fume (22,7 % à Laval et 21,6 % pour l'ensemble du Québec)⁴². Après avoir connu une diminution importante, le taux de tabagisme stagne depuis quelques années. Chez les jeunes du secondaire, le taux de fumeurs se situe à 5,8 %. En outre, près du tiers (32,9 %) d'entre eux ont déjà essayé de fumer⁴³.

Les données sur le tabagisme excluent l'utilisation de la cigarette électronique, qui est de plus en plus populaire, particulièrement chez les jeunes. En 2013, selon l'Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire, plus du quart (27,9 %) de ces jeunes en avaient déjà fait usage.

Consommation d'alcool et de drogues

La majorité (84,3 %) des adultes consomment de l'alcool⁴⁴. De manière plus précise :

- près d'un sur six (15,3 %) en consomme moins d'une fois par mois;
- plus du tiers (35,7 %) en consomment d'une fois par mois à une fois par semaine;
- le quart (25,0 %) en consomment plusieurs fois par semaine;
- près d'un sur dix (8,3 %) en consomme tous les jours.

Plus d'un adulte lavallois sur dix (13,4 %) a une consommation excessive d'alcool⁴⁵, une proportion plus faible qu'au Québec (21,5 %)⁴⁶.

Au secondaire, plus d'un jeune sur dix (11,1 %) a eu au moins un épisode de consommation régulière d'alcool au cours de sa vie⁴⁷, la proportion s'élevant à un jeune sur cinq (19,4 %) en quatrième et cinquième secondaire⁴⁸.

Toujours au secondaire, près du quart des jeunes (24,3 %) ont consommé des drogues au moins une fois dans la dernière année, majoritairement du cannabis⁴⁹.

MALADIES CHRONIQUES

De plus en plus de personnes en souffrent

Tant à Laval qu'au Québec, on observe une augmentation de la prévalence du diabète, de l'hypertension artérielle et des maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC). Toutefois, les taux d'incidence sont stables ou en baisse, ce qui signifie que de moins en moins de personnes reçoivent ce diagnostic. L'augmentation de la prévalence s'explique entre autres par le vieillissement de la population ainsi que par l'augmentation de l'espérance de vie avec une maladie chronique.

⁴² Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

⁴³ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011.

⁴⁴ Au cours des 12 derniers mois.

⁴⁵ Consommation de quatre verres ou plus (pour les femmes) ou de cinq verres ou plus (pour les hommes) à une même occasion au moins une fois par mois dans la dernière année.

⁴⁶ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

⁴⁷ Avoir consommé de l'alcool au moins une fois par semaine pendant au moins un mois.

⁴⁸ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2010-2011.

⁴⁹ Ibid.

Prévalence et incidence⁵⁰ du diabète, de l'hypertension artérielle et des MPOC*, comparaisons avec le Québec et tendance lavalloise, Laval, 2013-2014

	Diabète 20 ans et plus	Hypertension artérielle 20 ans et plus	MPOC 35 ans et plus
Prévalence			
Taux pour 100 personnes	10,1	24,3	7,4
Nombre estimé de personnes touchées	31 930	77 275	17 910
Comparaison avec le Québec	+	+	-
Tendance lavalloise	↑	↑	↑
Incidence			
Taux pour 1 000 personnes	7,5	15,1	6,1
Nombre estimé de nouveaux cas	2 150	3 675	1 375
Comparaison avec le Québec	+	+	-
Tendance lavalloise	→	↓	↓

* Maladies pulmonaires obstructives chroniques.

Source : Institut national de santé publique du Québec, *Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec, 2013-2014. Données extraites à partir de l'Infocentre de santé publique du Québec.*

La prévalence et l'incidence du diabète et de l'hypertension artérielle sont plus élevées à Laval qu'au Québec, tandis que pour les MPOC, c'est l'inverse.

En 2013-2014, selon l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes :

- 5,8 % des personnes âgées de 12 ans et plus souffrent d'asthme, une prévalence plus faible qu'au Québec (8,7 %);
- 9,7 % des personnes âgées de 45 ans à 64 ans et 29,4 % de celles qui sont âgées de 65 ans et plus souffrent d'arthrite ou d'arthrose;
- 6,8 % des personnes âgées de 45 à 64 ans et 14,9 % de celles qui sont âgées de 65 ans et plus souffrent d'une maladie cardiaque.

Des problèmes de santé plus fréquents chez les Lavallois à faible revenu

À Laval, on constate un écart important dans l'état de santé des Lavallois entre les catégories extrêmes de revenu⁵¹. En 2013-2014, comparativement aux plus riches, les personnes ayant un faible revenu étaient :

- quatre fois plus susceptibles de percevoir leur santé comme passable ou mauvaise⁵²;
- près de deux fois plus susceptibles d'avoir des problèmes de santé fonctionnelle modérés ou sérieux^{53, 54};
- deux fois plus susceptibles de souffrir d'hypertension⁵⁵;
- trois fois plus susceptibles de souffrir de diabète⁵⁶.

Cette réalité semble aussi se répercuter sur l'utilisation des services de santé. En effet, les BML plus défavorisés sur le plan socioéconomique, soit Pont-Viau, Renaud-Coursol et Laval-des-Rapides (BML 2) et Chomedey (BML 3), se démarquent aussi par des taux d'hospitalisation de courte durée plus élevés que les autres, et ce, pour toutes les tranches d'âge⁵⁷.

⁵⁰ L'incidence correspond au nombre de nouveaux cas d'une maladie diagnostiqués pendant une période donnée, rapporté à la population totale.

⁵¹ Les personnes vivant dans un ménage dans le quintile de revenu le plus faible comparativement au plus élevé.

⁵² Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

⁵³ Ibid.

⁵⁴ L'état de santé fonctionnelle global d'un individu est mesuré au moyen de 31 questions qui portent sur huit attributs de santé : la vue, l'ouïe, la parole, la mobilité, la dextérité, la connaissance, les émotions ainsi que la douleur et l'inconfort.

⁵⁵ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ Ministère de la Santé et des Services sociaux, fichier MED-ÉCHO, 2014-2015.

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Des revenus insuffisants et un problème d'accessibilité

En 2013-2014, 6,5 % des Lavallois âgés de 12 ans et plus étaient confrontés à une insécurité alimentaire modérée ou grave liée à un revenu insuffisant⁵⁸. Outre le revenu, un autre facteur important de l'insécurité est l'accessibilité à l'offre alimentaire, peu importe le revenu du ménage. À Laval, l'accès aux épiceries est parfois difficile par les transports en commun. De plus, les sources d'approvisionnement sont parfois éloignées des quartiers résidentiels, ce qui rend l'accès plus difficile. L'accès géographique aux commerces d'alimentation est plus problématique dans l'est de Laval, particulièrement à Saint-François. Certaines personnes sont obligées de faire leur épicerie dans les dépanneurs, où l'offre alimentaire est souvent restreinte et où les aliments coûtent cher⁵⁹.

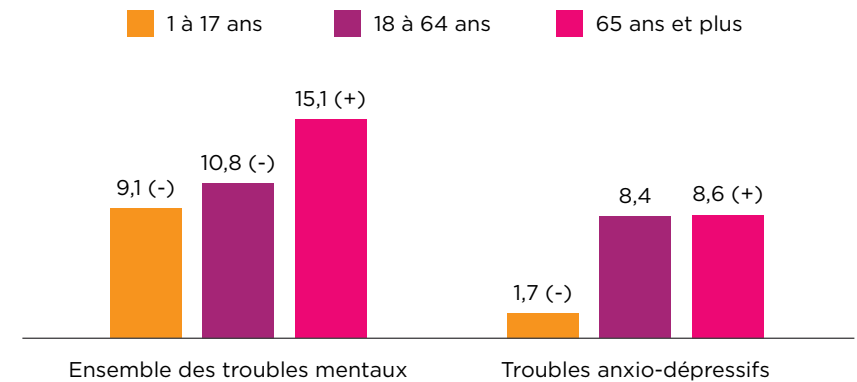
SANTÉ MENTALE

Chaque année, plus d'un Lavallois sur dix reçoit un diagnostic

En 2013-2014, plus d'un Lavallois sur dix (11,1 %) souffrait d'un trouble de santé mentale. Les troubles anxio-dépressifs sont de loin les plus fréquents. Ils représentent environ les deux tiers de l'ensemble des troubles mentaux, avec une prévalence de 7,0 %. Les troubles schizophréniques sont quant à eux moins fréquents, avec une prévalence de 0,5 %.

Au cours des dix dernières années, la prévalence des troubles anxio-dépressifs a diminué de 8,1 % à 7,0 %. Cette diminution est la plus marquée chez les adultes âgés de 18 à 64 ans. La prévalence de l'ensemble des troubles mentaux a, quant à elle, légèrement diminué, passant de 11,5 % à 11,1 %.

Prévalence (%) de l'ensemble des troubles mentaux et des troubles anxio-dépressifs selon le groupe d'âge, Laval, 2013-2014



(+) : Proportion significativement supérieure au seuil de 0,01 par rapport à celle du reste du Québec.

(-) : Proportion significativement inférieure au seuil de 0,01 par rapport à celle du reste du Québec.

Source : Institut national de santé publique du Québec, *Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec, 2013-2014*.
Données extraites à partir de l'Infocentre de santé publique du Québec.

Les problèmes de santé mentale augmentent avec l'âge, particulièrement pour l'ensemble des troubles mentaux. Les démences associées à l'âge, comme la maladie d'Alzheimer, sont incluses dans les troubles mentaux.

De plus, les prévalences lavalloises sont plus faibles qu'au Québec chez les jeunes, tandis qu'elles sont plus élevées chez les personnes plus âgées.

⁵⁸ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

⁵⁹ Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval, Direction régionale de santé publique, « Portrait de la sécurité alimentaire à Laval en 2015 », *Sélections - Santé Laval*, édition spéciale, vol. 12, no 4, novembre 2015, p. 8.

SUICIDE

Environ 45 suicides chaque année à Laval

Pour la période de 2010 à 2012, le taux de mortalité par suicide était de 11,1 pour 100 000 personnes à Laval, un taux plus faible qu'au Québec.

Le taux de mortalité par suicide est beaucoup plus important chez les hommes (18,6 pour 100 000 personnes) que chez les femmes (3,9 pour 100 000 personnes). Chez les femmes, le taux de suicide le plus élevé se trouve chez celles de 45 à 64 ans, tandis que chez les hommes, il se trouve chez ceux de 25 à 44 ans, suivis de près par les hommes de 45 à 64 ans.

TRAUMATISMES NON INTENTIONNELS

Principale cause de mortalité chez les jeunes

En 2014-2015, parmi les hospitalisations de Lavallois pour un traumatisme non intentionnel⁶⁰, les trois quarts (75,3 %) étaient associées à une chute, loin devant les accidents de véhicules à moteur (5,0 %) et les accidents impliquant d'autres moyens de transport (3,5 %).

Pour la période de 2010 à 2012, les traumatismes non intentionnels constituaient 2,6 % des décès lavallois, représentant ainsi la septième cause de mortalité, alors qu'au Québec, ils arrivaient au cinquième rang (3,7 %).

En revanche, les traumatismes non intentionnels sont la principale cause de mortalité prématurée chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans. À Laval, pour la période de 2010 à 2012, ils représentaient le tiers des décès pour ce groupe d'âge. Ces décès étaient majoritairement causés par un accident de véhicule à moteur. Pour la même période, on dénombrait un nombre annuel moyen de 12 Lavallois décédés en raison d'un accident de véhicule à moteur, dont le tiers étaient âgés de 15 à 24 ans.

Néanmoins, le bilan routier s'est considérablement amélioré. On observe une tendance à la baisse de la mortalité sur les routes depuis plusieurs décennies, ce qui a eu un effet important sur la diminution de l'ensemble des traumatismes non intentionnels.

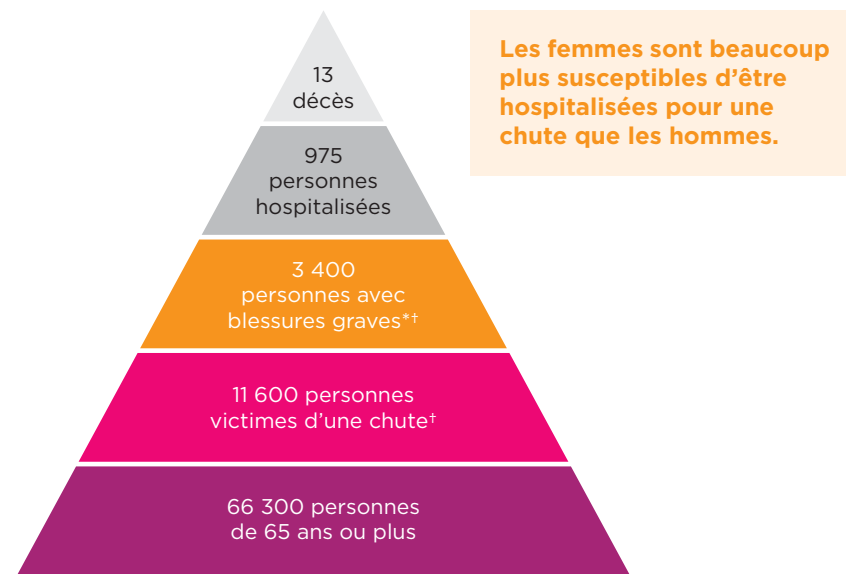
⁶⁰ Les traumatismes non intentionnels regroupent l'ensemble des blessures (ex. : empoisonnement, chute, noyade) qui surviennent de façon involontaire. Le plus souvent, ces traumatismes surviennent à domicile, au cours d'un accident de véhicule sur la route ou hors route ou durant la pratique d'activités récréatives et sportives.

⁶¹ Ministère de la Santé et des Services sociaux, fichiers MED-ÉCHO, 2003-2004 à 2013-2014.

Chutes chez les personnes âgées de 65 ans et plus

Le nombre d'hospitalisations pour chute chez les personnes âgées de 65 ans et plus a connu une augmentation de 67,0 % en dix ans. De plus, les taux d'hospitalisation sont également en hausse, étant passés de 159,6 pour 10 000 personnes à 193,4 pour 10 000 personnes en dix ans⁶¹. L'augmentation du taux pour l'ensemble des personnes âgées est probablement liée au vieillissement de celles-ci, l'accroissement démographique des aînés plus âgés étant plus rapide que les autres tranches d'âge d'aînés.

Importance des chutes chez les personnes âgées, 2013



* Entorse, foulure, coupure, fracture ou blessure à la tête.

† Les prévalences québécoises de 2008-2009 ont été appliquées à la population lavalloise de 2013.

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, *Estimations et projections de population comparables (de 1996 à 2036), mars 2015, fichier MED-ÉCHO, 2013-2014 et fichier des décès, 2013 (donnée provisoire)*; Fourmier, Lecours et Gagné (2012).

PROBLÈMES DE SANTÉ ASSOCIÉS AU TRAVAIL

La majorité des cas déclarés concerne des hommes

Depuis les années 2000, tant à Laval qu'au Québec, une diminution constante des traumatismes et des problèmes de santé déclarés et acceptés par la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)⁶² a été observée.

En 2013, sur le territoire lavallois, parmi les 4 105 cas de travailleurs déclarés et acceptés par la CSST :

- la durée moyenne de l'indemnisation était de 68,2 jours;
- plus des deux tiers des cas concernaient des hommes (67,9 %);
- 60,0 % des cas étaient liés à des traumatismes;
- près du tiers (30,7 %) des cas concernaient des troubles musculosquelettiques.

Bien que les traumatismes soient les lésions les plus fréquemment déclarées à la CSST, les maladies professionnelles, telles que le mésothéliome et l'amiantose, sont associées à une mortalité plus élevée. De 2010 à 2012, environ six Lavallois sont décédés annuellement d'une maladie liée au travail.

En 2013, environ 1,0 % (38 cas) des cas de lésions professionnelles déclarées et acceptées par la CSST à Laval concernaient des troubles de santé mentale. Le choc nerveux (stress post-traumatique) constituait le plus important type de lésion lié à des contraintes organisationnelles avec une proportion de près des deux tiers des cas, le reste représentant des troubles d'adaptation et anxio-dépressifs. En 2013-2014⁶³, près du tiers (31,8 %) des Lavallois âgés de 15 à 74 ans en emploi avaient déclaré éprouver un stress quotidien élevé au travail. Les travailleurs exposés à des contraintes organisationnelles et psychosociales présentent un risque élevé de souffrir d'un problème de santé.

⁶² Depuis le 1^{er} janvier 2016, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) est devenue la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

⁶³ Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2013-2014.

DESCRIPTION DE L'OFFRE DE SERVICE

Les services offerts par le CISSS de Laval pour favoriser l'adoption de modes de vie et la création d'environnements sains et sécuritaires permettent, par des approches intégrées, de rejoindre différents groupes de la population et milieux de vie dans le but de prévenir les maladies chroniques, les problèmes liés au poids, les problèmes de santé buccodentaire, les traumatismes non intentionnels, les problèmes associés à l'environnement physique et au milieu de travail ainsi que certains problèmes de santé mentale et d'adaptation sociale.

Depuis 2013, l'entretien motivationnel est utilisé dans les services cliniques pour augmenter la motivation de la personne à entreprendre des changements favorables à sa santé. Le déploiement de l'entretien motivationnel vise l'amélioration de l'efficacité des interventions cliniques auprès des usagers, l'harmonisation des pratiques et l'optimisation des activités de prévention dans les activités quotidiennes des professionnels, tels que des infirmières, des kinésiologues, des nutritionnistes et des travailleurs sociaux.

Le **Centre d'abandon du tabagisme** offre aux personnes aux prises avec une dépendance à la nicotine un accompagnement individuel ou de groupe par des professionnels en saines habitudes de vie, tels que des infirmières et des travailleurs sociaux spécialisés en cessation du tabagisme. Son approche, en concordance avec l'esprit de l'entretien motivationnel, permet aux personnes d'agir sur leur tabagisme ou leur vapotage, selon leur propre rythme et leurs objectifs.

Les **actions auprès des consommateurs d'alcool** sont mises en œuvre dans le cadre du programme Alcochoix+. Celui-ci propose une démarche adaptée aux besoins et aux objectifs des buveurs à risque qui se préoccupent des conséquences de leur habitude de consommation d'alcool sur leur santé. Il est offert par des travailleurs sociaux selon une formule autonome, guidée ou de groupe.

La **prévention des chutes** chez les aînés lavallois vivant à domicile s'inscrit dans un continuum de services concernant différents professionnels du CISSS de Laval tels que des thérapeutes en réadaptation, des infirmières, des nutritionnistes et des pharmaciens. La promotion de l'activité physique à l'intention des personnes âgées de 50 ans et plus s'effectue au moyen du programme Viaactive et du soutien offert à des clubs de marche. En matière de prévention des chutes, des interventions de groupe du Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) sont offertes aux personnes âgées de 55 ans et plus préoccupées par les chutes et par leur équilibre. L'Intervention

multifactorielle personnalisée est également déployée auprès des personnes âgées de 65 ans et plus suivies par les équipes de soutien à domicile des programmes-services Déficience physique et Soutien à l'autonomie des personnes âgées. Ces programmes prévoient des interventions individuelles auprès des personnes qui ont une histoire de chute et qui sont susceptibles de refaire une chute en raison de leur état de santé. Par ailleurs, ce continuum de services en prévention des chutes s'intègre dans le Plan d'action du CISSS de Laval en promotion prévention pour les personnes âgées qui a pour objectif le maintien de l'autonomie des aînés lavallois. Ce plan d'action se concrétise par la création d'environnements favorables à la santé :

- le programme Santé EntourÂGE se déploie dans les résidences privées et les organismes communautaires pour les personnes âgées;
- le développement d'actions dans les communautés locales interpelle les partenaires de la communauté afin de favoriser une concertation régionale pour répondre à des besoins prioritaires de la population âgée de 50 ans et plus en matière de saines habitudes de vie et de comportements sains et sécuritaires.

Le continuum de services en **prévention du suicide** compte des services offerts conjointement par des intervenants psychosociaux et un organisme de la communauté. Des actions visant la prévention du suicide sont mises en œuvre auprès de groupes à risque, notamment la détection ciblée de la dépression. D'autres actions ont pour objectifs la formation des cliniciens et le soutien, particulièrement à ceux qui interviennent en santé mentale et en dépendance. Une gamme de services est également accessible aux personnes suicidaires et à leurs proches, de même qu'aux personnes endeuillées par le suicide. En font partie le programme de sentinelles ayant pour but de repérer les personnes en détresse et qui se déploie dans les milieux de vie, la Ligne provinciale d'intervention téléphonique en prévention du suicide 1 866 APPELLE, accessible en tout temps, la formation des cliniciens et le suivi étroit des personnes très susceptibles de se suicider.

Le **dépistage** contribue à prévenir des cancers et des maladies chroniques. Certaines interventions de dépistage sont encadrées par des programmes ou des lignes directrices : les programmes québécois de dépistage du cancer du sein ou colorectal et le dépistage du cancer du col de l'utérus ou de la prostate par exemple. Les interventions peuvent aussi se faire à l'occasion d'un dépistage opportuniste. Ces interventions peuvent être intégrées à l'offre de service par divers moyens, notamment au cours d'interventions directes à d'autres fins auprès de la clientèle. La mise en œuvre des programmes de dépistage ou de dépistage opportuniste interpelle ainsi la Direction de santé publique et la Direction des services professionnels du CISSS en vertu d'une entente de coresponsabilité, selon les orientations nationales.

Des **demandes d'information sur les problèmes environnementaux touchant la santé** sont régulièrement adressées aux professionnels de la direction de santé publique du CISSS de Laval. Plusieurs d'entre elles concernent cependant des partenaires ayant davantage les mandats légaux et l'expertise pour y répondre. Pour faciliter le cheminement de la population dans sa recherche d'information ou d'aide, le CISSS mettra en place, en collaboration avec des partenaires régionaux, un service de réponse en concordance avec le cadre de référence du MSSS.

Le soutien au **développement des communautés** permet au CISSS de Laval d'actualiser sa mission selon une vision élargie des réalités et des besoins de la population. La participation des organisateurs communautaires aux instances de concertation, à l'échelle locale et régionale, permet de soutenir la prise de décisions et la mise en œuvre d'initiatives favorables à la santé. La coordination conjointe avec la Ville de Laval pour élaborer une politique régionale en développement social représente, entre autres, un levier d'action dans les communautés lavalloises. La valorisation et le renforcement des capacités d'agir des individus sont privilégiés pour améliorer les conditions de vie et diminuer les inégalités sociales de santé.

L'interrelation entre les différents types d'**environnements physique, socioculturel, politique et économique** oriente grandement les choix des individus au quotidien. Les acteurs clés de différents paliers d'intervention dans les secteurs d'activités de la santé et des services sociaux, de la petite enfance, de l'éducation ainsi que les secteurs municipal et communautaire sont rassemblés à la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie. Cette collaboration étroite favorise la mise en commun de préoccupations et d'enjeux prioritaires pour la région. Les actions du plan 2014-2018, financé par l'organisme Québec en Forme, incitent ainsi les différentes organisations à se doter de mesures et de politiques favorables à la saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif. La démarche Prendre soin de notre monde est aussi un levier incontournable pour renforcer le langage commun des partenaires et la mise en œuvre de stratégies d'action visant à concrétiser des changements au cœur même de la ville de Laval. Par ailleurs, le Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval réunit des partenaires intersectoriels afin de favoriser l'accès à une saine alimentation pour tous, notamment pour les populations à faible revenu ou vivant dans des secteurs où l'offre alimentaire est déficiente.

L'**évaluation d'impact sur la santé** permet d'influencer l'élaboration de projets et de politiques afin qu'ils soient favorables à la santé, en tenant compte de ses déterminants dès le début du processus de planification. L'application dans un contexte d'intervention dont le but premier ne concerne pas directement la santé est particulièrement

pertinente, notamment en milieu municipal. Certaines actions sont déjà mises en œuvre en ce sens, en réponse aux demandes du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Par exemple, lors de nouveaux projets entraînant des changements d'affectation du territoire, ce ministère fait appel à des médecins-conseils et un biologiste de la direction de santé publique du CISSS pour évaluer les impacts sur la santé et l'environnement. Ce type d'évaluation effectuée dans le cadre de l'élaboration de projets ou de politiques en milieu municipal est tout à fait indiqué et doit être ajoutée aux priorités, entre autres dans la foulée des travaux entourant la Politique régionale en développement social.

Les interventions structurantes ciblant à la fois les individus et les environnements dans lesquels ils évoluent se déclinent notamment autour de l'élaboration et de la mise en œuvre de **politiques publiques**. Cela renvoie autant à des politiques qu'à des cadres de référence et à des plans d'action nationaux ou propres au contexte lavallois. Ceux-ci soutiennent la modification des environnements et des interventions, en guidant les orientations et les actions à appliquer dans divers milieux. Le cadre de référence à l'intention des établissements du réseau de la santé et des services sociaux pour le développement de politiques alimentaires, l'élaboration d'une politique du CISSS de Laval sur les environnements sans fumée et la Politique régionale en développement social en sont des exemples.

L'offre de service en **santé au travail** est principalement régie par une entente entre la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le MSSS. À l'échelle régionale, une entente de gestion est en place entre le CISSS et la Direction régionale de Laval de la CNESST. Une instance de concertation statutaire contribue également à la collaboration du CISSS avec la CNESST. Les professionnels de l'équipe, tels que des infirmières, des hygiénistes, des techniciens en hygiène du travail et des médecins, soutiennent les entreprises lavalloises en déployant le **Programme de santé spécifique à l'établissement**, en fonction des priorités définies par la CNESST. Un suivi rigoureux de la mise en application est effectué; il implique notamment l'élaboration et la mise à jour de ces programmes dans un contexte de développement important de nouvelles entreprises. Le programme **Pour une maternité sans danger** est aussi mis en œuvre. Il vise le maintien en emploi sans danger de la travailleuse enceinte ou qui allaite en lui permettant, dans la mesure du possible, de poursuivre ses activités professionnelles. Enfin, une collaboration inter-équipes sera établie pour entreprendre le démarchage auprès de nouveaux milieux dans le cadre du programme 0•5•30 COMBINAISON PRÉVENTION, qui vise la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Information sur les modes de vie et les environnements sains et sécuritaires

Cible

- D'ici 2020, 70 % des communications produites par le CISSS de Laval auront été adaptées (aussi bien les moyens de communication que l'information transmise) pour rejoindre des populations vulnérables.

Description des actions

Informer la population lavalloise pour la sensibiliser aux effets sur la santé de déterminants associés aux modes de vie et aux environnements et pour faire connaître des mesures de prévention efficaces en :

- définissant les objectifs des activités de communication envisagées, relativement aux thématiques prioritaires à l'échelle régionale;
- contribuant à la planification des activités;
- fournissant les contenus nécessaires à la conception des messages, à l'élaboration des outils d'information et à l'adaptation des communications aux réalités régionale et aux besoins des publics visés.

Défis, enjeux et perspectives

- Adapter les messages du MSSS à la réalité régionale en tenant compte des nouvelles structures du CISSS.

Directions du CISSS de Laval concernées

- Direction de santé publique
- Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques

Cessation du tabagisme

Cible

- D'ici 2020, le nombre d'utilisateurs des services du Centre d'abandon du tabagisme aura augmenté de 20 %.

Description des actions

Offrir des services d'aide à l'abandon du tabagisme aux personnes qui désirent cesser de fumer en :

- maintenant une offre universelle (pour les services individuels ou de groupe) et en prévoyant des adaptations que requièrent des groupes particuliers de la population (personnes issues de milieux défavorisés, personnes en établissements de détention, femmes enceintes, personnes ayant des problèmes de santé mentale, consommateurs de drogues);
- faisant la promotion des services individuels et de groupe en cessation tabagique disponibles dans les milieux de vie, notamment auprès des personnes issues de milieux défavorisés;
- collaborant, avec les directions concernées du CISSS de Laval, à l'établissement d'un corridor de services pour la référence aux services de cessation du tabagisme.

Défis, enjeux et perspectives

- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique du CISSS sur les environnements sans fumée, conformément aux nouvelles dispositions de la Loi concernant la lutte contre le tabagisme.
- Étendre les services en cessation du tabagisme dans les installations du CISSS, notamment à l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé, à l'Hôpital juif de réadaptation et au Centre jeunesse.
- Promouvoir l'offre de service en cessation du tabagisme au sein du réseau de la santé et des services sociaux et auprès de ses partenaires et de la population lavalloise.
- Intégrer l'offre de service du Centre d'abandon du tabagisme au plan de lutte contre les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) du CISSS.
- Réviser l'offre de service du Centre d'abandon du tabagisme en fonction du programme Cible Santé phase II⁶⁴.
- Assurer l'arrimage aux services psychosociaux pour augmenter la clientèle du Centre d'abandon du tabagisme.
- Poursuivre la formation en entretien motivationnel chez les intervenants travaillant en cessation du tabagisme.

Directions du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Direction du programme jeunesse
- Direction des programmes DI-TSA-DP
- Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées
- Direction du programme santé mentale et dépendance
- Direction des soins infirmiers
- Direction des services professionnels
- Direction des services multidisciplinaires
- Direction des services techniques
- Direction des ressources humaines communications et affaires juridiques
- Pharmacies communautaires

⁶⁴ Cible Santé est une offre de service du CISSS de Laval pour la prévention et la gestion des maladies chroniques. La phase II concerne l'asthme et les MPOC.

Actions auprès des consommateurs d'alcool, de drogues et d'autres substances psychoactives

Cible

- À déterminer, en fonction des travaux à mener par le MSSS.

Description des actions

Soutenir les partenaires de différents secteurs dans la mise en œuvre d'initiatives visant à réduire les conséquences négatives de l'alcool et d'autres substances psychoactives en :

- planifiant des interventions auprès des jeunes et des adultes qui ont une consommation à risque de ces substances, notamment d'opioïdes;
- planifiant des interventions brèves pour les buveurs à risque.

Défis, enjeux et perspectives

- Promouvoir l'offre de service du programme Alcochoix+ au sein du réseau de la santé et des services sociaux et auprès de ses partenaires et de la population lavalloise.
- Aborder la prévention des dépendances aux opioïdes dans l'élaboration du plan de lutte contre les maladies musculosquelettiques du CISSS (programme Cible Santé phase III⁶⁵).
- Planifier l'implantation de modalités d'accès communautaire à la naloxone⁶⁶ pour les utilisateurs d'opioïdes.
- Réviser le continuum de services en matière de dépendances et assurer les arrimages requis.
- Soutenir et promouvoir les interventions intégrées visant la consommation à risque, la santé mentale, l'itinérance et la prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS).
- Soutenir l'application de l'entretien motivationnel auprès des cliniciens.

Directions du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Direction du programme jeunesse
- Direction du programme santé mentale et dépendance
- Direction des soins infirmiers
- Direction des services professionnels - Pharmacie
- Direction des services multidisciplinaires
- Direction de la qualité, de l'évaluation, de la performance et de l'éthique
- Organismes communautaires
- Pharmacies communautaires

⁶⁵ Cible Santé est une offre de service du CISSS de Laval pour la prévention et la gestion des maladies chroniques. La phase III concerne les douleurs chroniques.

⁶⁶ La naloxone est indiquée dans les situations de surdosage à un opiacé comme la morphine, l'héroïne, l'hydromorphone, l'oxycodone et la méthadone. Elle agit alors comme antidote temporaire en neutralisant les effets de la substance.

Prévention des chutes chez les aînés

Cible

- D'ici 2020, le nombre de sessions du Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED) sur le territoire du CISSS de Laval aura augmenté.

Description des actions

Offrir des services communautaires préventifs aux personnes âgées de 65 ans ou plus, autonomes, préoccupées par leur équilibre ou par les chutes, en :

- créant des alliances pour le recrutement de partenaires et la mise en œuvre du programme;
- examinant la pertinence et la faisabilité de nouveaux modes d'offre de service pour en améliorer l'accès.

Défis, enjeux et perspectives

- Assurer le continuum de services en prévention des chutes, en l'arrimant au Plan d'action du CISSS de Laval en promotion prévention pour les personnes âgées.
- Assurer l'arrimage de l'offre de service en prévention des chutes à celle de l'Hôpital juif de réadaptation.
- Collaborer au Comité élargi pour la clientèle présentant une légère perte d'autonomie.
- Renforcer la collaboration avec les organismes communautaires.
- Assurer l'arrimage aux projets issus de la concertation régionale, dont l'initiative Municipalité amie des aînés.
- Collaborer avec les milieux d'enseignement pour mettre en place des activités et des projets destinés aux personnes âgées, ou à vocation intergénérationnelle.
- Promouvoir les services offerts aux personnes âgées, tant dans le réseau de la santé et des services sociaux que dans la communauté.

Directions du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Direction des programmes DI-TSA-DP
- Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées
- Direction des services professionnels - Pharmacie
- Fédération des organismes sans but lucratif d'habitation Laval, Laurentides et Lanaudière
- Office municipal d'habitation de Laval
- Organismes communautaires
- Pharmacies communautaires
- Résidences privées pour personnes âgées
- Ville de Laval

Prévention du suicide

Cible

- D'ici 2017, le CISSS de Laval aura élaboré un plan d'action concerté en matière de prévention du suicide avec les partenaires régionaux concernés.

Description des actions

Implanter les mesures prévues dans les guides de bonnes pratiques en matière de prévention du suicide, en continuité avec les ateliers à l'intention des gestionnaires, en :

- élaborant un plan d'action concerté avec les partenaires territoriaux pour le rehaussement des services aux personnes suicidaires, conformément aux pratiques réputées efficaces en matière de prévention du suicide;
- mettant en place les mécanismes nécessaires à sa mise en œuvre.

Poursuivre l'implantation des réseaux de sentinelles sur le territoire en :

- cernant les besoins qui découlent du portrait régional;
- établissant les collaborations nécessaires à l'implantation des réseaux de sentinelles dans les milieux ciblés et en soutenant ceux-ci;
- effectuant le suivi de l'implantation.

Effectuer le suivi de l'application des standards ministériels de la Ligne provinciale d'intervention téléphonique en prévention du suicide 1 866 APPELLE.

Défis, enjeux et perspectives

- Assurer des liens de collaboration avec le service Info-Social.
- Relancer la concertation régionale en matière de prévention du suicide.
- Évaluer la faisabilité de la création de nouveaux réseaux de sentinelles.
- Soutenir et promouvoir les interventions intégrées visant la santé mentale, la consommation d'alcool et de drogues ainsi que la prévention du suicide.
- Promouvoir et soutenir la détection de la dépression ciblée auprès des personnes à risque.
- Promouvoir l'offre de service de la Ligne nationale d'intervention téléphonique en prévention du suicide 1 866 APPELLE.
- Promouvoir l'offre de service de suivi étroit pour les personnes dont le potentiel suicidaire est élevé.
- Soutenir l'application de l'entretien motivationnel auprès des cliniciens.

Directions du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Direction du programme jeunesse
- Direction des programmes DI-TSA-DP
- Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées
- Direction du programme santé mentale et dépendance
- Direction des services multidisciplinaires
- Organismes communautaires
- Réseaux de sentinelles
- Ville de Laval

Dépistage du cancer et des maladies chroniques

Cible

- D'ici 2020, le CISSS de Laval aura convenu d'une entente de coresponsabilité entre la Direction de santé publique et la Direction des services professionnels pour la mise en œuvre de programmes de dépistage ou de dépistage opportuniste, selon les orientations nationales.

Description des actions

Contribuer au déploiement et au suivi d'implantation des programmes de dépistage et du dépistage opportuniste en :

- effectuant le suivi du respect des normes et des exigences du cadre de référence pour la clientèle et les installations offrant les services du programme sur le territoire;
- faisant les liens nécessaires avec les directions concernées du CISSS de Laval en cas de non-respect des normes ou des exigences techniques et organisationnelles établies dans les cadres de référence, et ce, pour corriger les écarts;
- contribuant au comité responsable des travaux nationaux relatifs aux normes professionnelles;
- soutenant les actions relatives aux responsabilités nationales en matière de dépistage;
- fournissant une expertise-conseil aux directions concernées du CISSS de Laval en ce qui a trait aux activités de counseling et de dépistage populationnel ou opportuniste des maladies chroniques, y compris les cancers, ainsi qu'au sujet des services préventifs utiles à la réduction de la mortalité et de la morbidité évitables.

Défis, enjeux et perspectives

- Poursuivre la collaboration avec la Direction des soins infirmiers dans la révision de la programmation clinique en prévention et en gestion des maladies chroniques.
- Poursuivre la collaboration avec la Direction des services professionnels dans l'implantation du programme régional de cancérologie.
- Poursuivre la collaboration avec le Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens dans l'organisation du développement professionnel continu.
- Poursuivre le déploiement du plan de formation en entretien motivationnel.
- Poursuivre les travaux sur le dépistage opportuniste de la dépression.
- Saisir toute autre occasion prometteuse pour soutenir l'intégration de la prévention dans le quotidien des professionnels cliniciens.

Directions du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Direction du programme jeunesse
- Direction des programmes DI-TSA-DP
- Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées
- Direction du programme santé mentale et dépendance
- Direction des soins infirmiers
- Direction des services professionnels
- Direction des services multidisciplinaires
- Cliniques médicales

Information sur les problèmes environnementaux touchant la santé

Cible

- À déterminer, en fonction des travaux à mener par le MSSS.

Description des actions

Mettre en place, en collaboration avec les partenaires nationaux et régionaux du secteur de la santé et des services sociaux et d'autres secteurs d'activité, un service de réponse ou de référence à la population au regard de ses questions et de ses préoccupations en matière de santé liée à l'environnement, y compris les milieux de travail, et ce, conformément au cadre de référence élaboré par le MSSS en :

- recevant et en prenant en charge les signalements impliquant des menaces pour la santé et diriger au besoin la clientèle vers les services appropriés, le cas échéant;
- transférant au bon guichet d'accès les demandes qui ne sont pas liées aux mandats du CISSS de Laval et du directeur de santé publique;
- sensibilisant et en outillant les partenaires territoriaux, au besoin, pour favoriser l'actualisation des rôles de chaque partenaire.

Défis, enjeux et perspectives

- Créer et consolider des liens formels avec les partenaires.
- Harmoniser des approches avec les partenaires.

Directions du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Direction des services techniques – Sécurité civile (mission Santé)
- Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Famille
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Autres ministères, selon le contexte
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- Régie du bâtiment du Québec
- Régie du logement
- Office municipal d'habitation de Laval
- Organismes communautaires
- Ville de Laval

Développement des communautés

Cible

- D'ici 2020, le CISSS de Laval aura mis en place des mécanismes de collaboration (ex. : évaluation des besoins et des leviers d'actions, instances de concertation, accompagnement) avec des acteurs du territoire pour soutenir le développement des communautés ainsi que la création d'environnements sains et sécuritaires.

Description des actions

Soutenir les initiatives et les actions concertées favorisant la santé, le développement social et la réduction des inégalités sociales de santé en :

- fournissant une expertise-conseil auprès de la Ville de Laval dans le cadre de travaux relatifs à l'aménagement d'environnements favorables à la santé et à la qualité de vie de la population pour qu'elle adopte des modes de vie sains et sécuritaires;
- participant aux démarches et aux instances de concertation à l'échelle régionale;
- documentant des enjeux territoriaux liés aux environnements sains et sécuritaires, en identifiant des solutions pertinentes en collaboration avec les partenaires des milieux concernés et en leur offrant un accompagnement pour la mise en œuvre des mesures privilégiées;
- faisant la promotion auprès des partenaires municipaux et communautaires de politiques publiques favorables à la santé et à la qualité de vie de la population et en soutenant leur mise en œuvre, le cas échéant.

Défis, enjeux et perspectives

- Coordonner conjointement avec la Ville de Laval la démarche d'élaboration de la Politique régionale en développement social.
- Coanimer avec la Ville de Laval la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie et coordonner le plan d'action régional qui en découle.
- Favoriser et soutenir la participation citoyenne.
- Maintenir la mobilisation des partenaires des différents secteurs d'activité.
- Assurer la continuité dans les projets et les concertations en place.
- Soutenir les organismes communautaires.
- Soutenir les concertations locales et régionales.
- Assurer un meilleur accès physique et géographique aux activités et aux services offerts sur le territoire lavallois.

Direction du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Commissions scolaires, écoles primaires et secondaires
- Organismes communautaires
- Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie
- Ville de Laval

Création d'environnements sains et sécuritaires

Cibles

- D'ici 2020, le CISSS de Laval aura convenu d'un mécanisme de collaboration concerté avec la Ville de Laval pour le déploiement de la démarche Prendre soin de notre monde.
- D'ici 2020, le CISSS de Laval aura apporté un soutien aux acteurs municipaux dans le cadre des grandes démarches de planification régionale et de l'élaboration de projets d'aménagement ou d'infrastructures favorables à la santé.

Description des actions

Soutenir les initiatives et les actions concertées favorisant la santé, le développement social et la réduction des inégalités sociales de santé en :

- fournissant une expertise-conseil auprès de la Ville de Laval dans le cadre de travaux relatifs à l'aménagement d'environnements favorables à la santé et à la qualité de vie de la population pour qu'elle adopte des modes de vie sains et sécuritaires;
- participant aux démarches et aux instances de concertation à l'échelle régionale;
- documentant des enjeux territoriaux liés aux environnements sains et sécuritaires, en identifiant des solutions pertinentes en collaboration avec les partenaires des milieux concernés et en leur offrant un accompagnement pour la mise en œuvre des mesures privilégiées;
- faisant la promotion auprès des partenaires municipaux et communautaires de politiques publiques favorables à la santé et à la qualité de vie de la population et en soutenant leur mise en œuvre, le cas échéant.

Soutenir l'émergence d'initiatives locales et régionales contribuant à la création d'environnements sains et sécuritaires, en cohérence avec la démarche Prendre soin de notre monde en :

- accompagnant les acteurs municipaux dans la mise en œuvre d'actions;
- effectuant les arrimages nécessaires aux autres secteurs de la santé (ex. : sécurité civile, service de l'environnement et de la gestion du territoire), dans la perspective de renforcer l'intégration des actions;
- suscitant des occasions d'échange et de partage d'expériences pour favoriser le réseautage et le rayonnement des expériences prometteuses.

Prendre part, comme animateur ou participant, aux travaux des instances de concertation à l'échelle locale et régionale qui contribuent à la création d'environnements sains et sécuritaires.

Défis, enjeux et perspectives

- Coordonner conjointement avec la Ville de Laval la démarche d'élaboration de la Politique régionale en développement social.
- Coanimer avec la Ville de Laval le plan d'action régional de la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie.
- Soutenir le déploiement des actions découlant des orientations du Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval.
- Déployer le Plan d'action du CISSS de Laval en promotion prévention pour les personnes âgées.
- Collaborer au Comité régional en traumatologie.
- Maintenir la mobilisation des partenaires des différents secteurs d'activité.
- Assurer la continuité dans les projets et les concertations en place.
- Favoriser un meilleur accès physique et économique aux activités et aux services offerts sur le territoire lavallois.

Directions du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Direction des programmes DI-TSA-DP
- Direction des soins infirmiers
- Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval
- Commissions scolaires, écoles primaires et secondaires
- Fédération des organismes sans but lucratif d'habitation de Laval, Laurentides et Lanaudière
- Milieux de travail
- Office municipal d'habitation de Laval
- Organismes communautaires
- Résidences privées pour personnes âgées
- Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie
- Ville de Laval

Évaluation des impacts sur la santé

Cible

- À déterminer, en fonction des travaux à mener par le MSSS.

Description des actions

Participer aux processus d'évaluation des impacts environnementaux en :

- analysant d'un point de vue de santé publique (santé physique, psychologique et sociale) la recevabilité des études d'impacts et l'acceptabilité des projets dans le respect des orientations des autorités de santé publique;
- prenant part aux consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Participer au processus de révision des schémas d'aménagement, des règlements de contrôle intérimaire et des plans d'aménagement des communautés métropolitaines en appliquant les orientations gouvernementales en matière d'aménagement et d'occupation du territoire.

Défis, enjeux et perspectives

- Mobiliser de façon structurée et cohérente l'ensemble des spécialistes nécessaires pour fournir des avis utiles et constructifs.
- Profiter des moments de consultation pour renforcer les liens avec les partenaires (ex. : schéma d'aménagement de la Ville de Laval) et favoriser le partage de connaissances.
- Harmoniser, lorsque c'est possible et pertinent, le positionnement du CISSS avec d'autres régions concernées par un même projet ou enjeu.
- Sensibiliser les partenaires à des enjeux qui peuvent être importants pour la santé publique à court, à moyen et à long terme (ex. : aspects liés aux changements climatiques).

Directions du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Direction des ressources humaines, communications et affaires juridiques
- Direction des services techniques - Sécurité civile (mission Santé)
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Autres ministères, selon le contexte
- Organismes communautaires
- Ville de Laval

Politiques publiques favorables à la santé

Cible

- D'ici 2020, le CISSS de Laval aura collaboré à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques favorables à l'adoption de modes de vie et à la création d'environnements sains et sécuritaires.

Description des actions

Collaborer, en fonction des possibilités, avec les partenaires nationaux (ex. : MSSS, INSPQ) et régionaux du secteur de la santé et des services sociaux et des autres secteurs d'activité, sur la base des meilleures connaissances disponibles, à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques publiques favorables à l'adoption de modes de vie et à la création d'environnements sains et sécuritaires.

Collaborer à la mise en œuvre, au suivi et à la mise à jour des politiques sur les saines habitudes de vie dans les milieux de vie en offrant un accompagnement aux autres directions concernées du CISSS de Laval et aux établissements non fusionnés, de même qu'aux partenaires intersectoriels à l'échelle régionale (ex. : milieu de garde, scolaire, municipal) en vue d'améliorer la qualité de l'alimentation et la promotion d'un mode de vie physiquement actif dans les différents milieux de vie.

Défis, enjeux et perspectives

- Mobiliser les partenaires pour élaborer et mettre en œuvre des politiques publiques.
- Adapter les différentes politiques publiques.
- Coordonner la mise en œuvre des différentes politiques publiques.

Directions du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Direction du programme jeunesse
- Direction des programmes DI-TSA-DP
- Direction du programme soutien à l'autonomie des personnes âgées
- Direction du programme santé mentale et dépendance
- Direction des soins infirmiers
- Direction des services professionnels
- Direction des services techniques
- Direction de la logistique
- Avenir d'enfants
- Centraide
- Collège Montmorency
- Commissions scolaires
- Organismes communautaires
- Pharmacies communautaires
- Québec en Forme
- Services de garde éducatifs à l'enfance
- Ville de Laval

Évaluation des postes de travail pour la travailleuse enceinte ou qui allaite

Cibles

- D'ici 2020, le CISSS de Laval aura collaboré à l'élaboration et appliqué des guides nationaux de pratique professionnelle tout en disposant d'une banque nationale de postes de référence normalisés.
- D'ici 2020, le CISSS de Laval aura répondu à 100 % des demandes des travailleuses faites dans le cadre du programme Pour une maternité sans danger transmises par le médecin traitant; il aura répondu à 70 % de ces demandes dans un délai de trois jours ouvrables.

Description des actions

Effectuer l'évaluation des risques pour la travailleuse enceinte ou qui allaite et formuler des recommandations harmonisées au médecin traitant, conformément aux guides nationaux de pratiques professionnelles.

Défis, enjeux et perspectives

- Poursuivre les efforts d'optimisation du programme Pour une maternité sans danger.
- Maintenir la proactivité du service du CISSS offert aux travailleuses enceintes ou qui allaitent.
- Saisir l'occasion de collaborer avec les instances nationales pour harmoniser la pratique professionnelle.
- Réaffirmer à la population, aux employeurs et aux médecins traitants le mécanisme de traitement des demandes.
- Maintenir à jour les connaissances relatives aux risques pendant la grossesse ou l'allaitement.
- Dresser un portrait statistique du programme Pour une maternité sans danger sur le territoire lavallois, dans une optique d'amélioration continue.

Direction du CISSS de Laval et partenaire concernés

- Direction de santé publique
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

Programmes de santé au travail

Cible

- D'ici 2020, le CISSS de Laval aura réalisé les activités prévues au cahier des charges établi annuellement avec la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Description des actions

Procéder à la planification sanitaire visant le développement d'environnements de travail favorables à la santé et l'identification précoce d'atteintes à la santé en :

- réalisant les interventions de surveillance et d'évaluation de la qualité des milieux de travail pour élaborer et mettre en œuvre des programmes de santé propres à l'établissement;
- informant les employeurs et les travailleurs des risques présents dans le milieu de travail ainsi que des effets sur la santé ou des mesures de prévention, de protection ou de contrôle;
- réalisant les activités de dépistage ou de surveillance médicale pertinentes en vue de détecter précocement des atteintes à la santé ciblées pouvant être provoquées ou aggravées par le travail;
- soutenant le milieu de travail pour une organisation adéquate des premiers secours et des premiers soins;
- signalant les déficiences dans les conditions de santé, de sécurité ou de salubrité susceptibles de nécessiter des mesures de prévention;
- soutenant les milieux de travail dans la mise en œuvre de mesures de prévention pour protéger la santé des travailleurs ou prévenir précocement des atteintes à la santé.

Défis, enjeux et perspectives

- Maintenir une proactivité en matière d'offre de service.
- Optimiser les processus d'élaboration et de mise à jour des programmes de santé spécifiques à l'établissement.
- Concevoir de nouveaux outils de transmission d'information sur les risques pour la santé aux travailleurs des entreprises lavalloises.
- Réorganiser l'offre de service en fonction de la croissance de l'équipe de santé au travail.
- Maintenir la mobilisation des partenaires du secteur du travail, dans une optique de paritarisme entre les employeurs et les syndicats.

Direction du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Associations sectorielles paritaires
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- Employeurs lavallois
- Syndicats

Actions de promotion et de prévention en milieu de travail

Cible

- À déterminer, en fonction des travaux à mener par le MSSS.

Description des actions

Identifier des partenaires et définir des modalités de collaboration sur une base régionale pour permettre l'émergence d'initiatives visant la santé globale de la population au travail.

Offrir le soutien approprié à des milieux de travail volontaires qui souhaitent mettre en place des mesures préventives pour des groupes de travailleurs non ciblés par les mécanismes de prévention prévus dans la législation et la réglementation en santé et en sécurité du travail en :

- identifiant des milieux de travail volontaires;
- diffusant l'instrumentation conçue et en offrant de l'accompagnement aux milieux de travail volontaires, à leur demande;
- contribuant à l'évaluation des résultats, le cas échéant, en collaboration avec l'INSPQ.

Informar les milieux de travail désirant s'engager dans une démarche d'amélioration de la santé et de la qualité de vie des employés en faisant connaître les outils et les activités de formation conçus à cette fin.

Défis, enjeux et perspectives

- Élaborer et promouvoir l'offre de service en matière de promotion et de prévention en milieu de travail.
- Repérer les collaborations prometteuses.
- Concevoir des outils pour cette clientèle.
- Assurer l'arrimage entre le programme 0•5•30 COMBINAISON PRÉVENTION et l'offre de service en santé au travail.

Directions du CISSS de Laval et partenaires concernés

- Direction de santé publique
- Direction des soins infirmiers
- Associations sectorielles paritaires
- Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
- Employeurs lavallois
- Syndicats